



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DU CANTAL



## Sites Natura 2000 Gorges de la Rhue n°FR830-1068 Mise en œuvre du Document d'Objectifs

### Bilan d'Animation 2018



Gorges de la Rhue (© T. Darnis)

OFFICE NATIONAL DES FORETS  
**Agence Montagnes d'Auvergne**  
12, allée des Eaux et Forêts  
Site de Marmilhat sud, BP 107  
63 370 LEMPDES  
☎ 04 64 45 04    ☎ 04 71 64 63 12  
e-mail : [thomas.darnis@onf.fr](mailto:thomas.darnis@onf.fr)



## Mise en œuvre du Document d'objectifs NATURA 2000 Site FR 8301068 – Gorges de la Rhue

### Bilan technique d'animation année 2018

#### PREAMBULE

Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Gorges de la Rhue » (site n°FR8301068) a été approuvé par Arrêté Préfectoral du 19 juillet 2011. Cette décision fait suite au comité de pilotage qui a eu lieu le 9 décembre 2010. Ce comité a validé le document d'objectifs. L'Etat, représenté par la Direction Départementale des Territoires du Cantal, est structure porteuse de ce site. Suite à un appel à candidature par la DDT 15 pour l'animation du site sur la période 2018-2020, l'Office National des Forêts a été choisi pour l'animation et la mise en œuvre des actions programmées.

Conformément à la mission qu'il lui a été confiée, l'ONF Agence Montagnes d'Auvergne a mise en œuvre des actions du Document d'Objectifs en 2018, tel que détaillé ci-après.

#### 1. LISTES DES ACTIONS RÉALISÉES

---

#### ACTIONS 1, 2, 3, 7, 9 ET 10 ANIMATION DU DOCOB

##### Missions

---

L'animation du site Natura 2000 repose sur plusieurs actions dont les objectifs sont variables.

##### *Actions 1 : Mise en œuvre de la contractualisation*

---

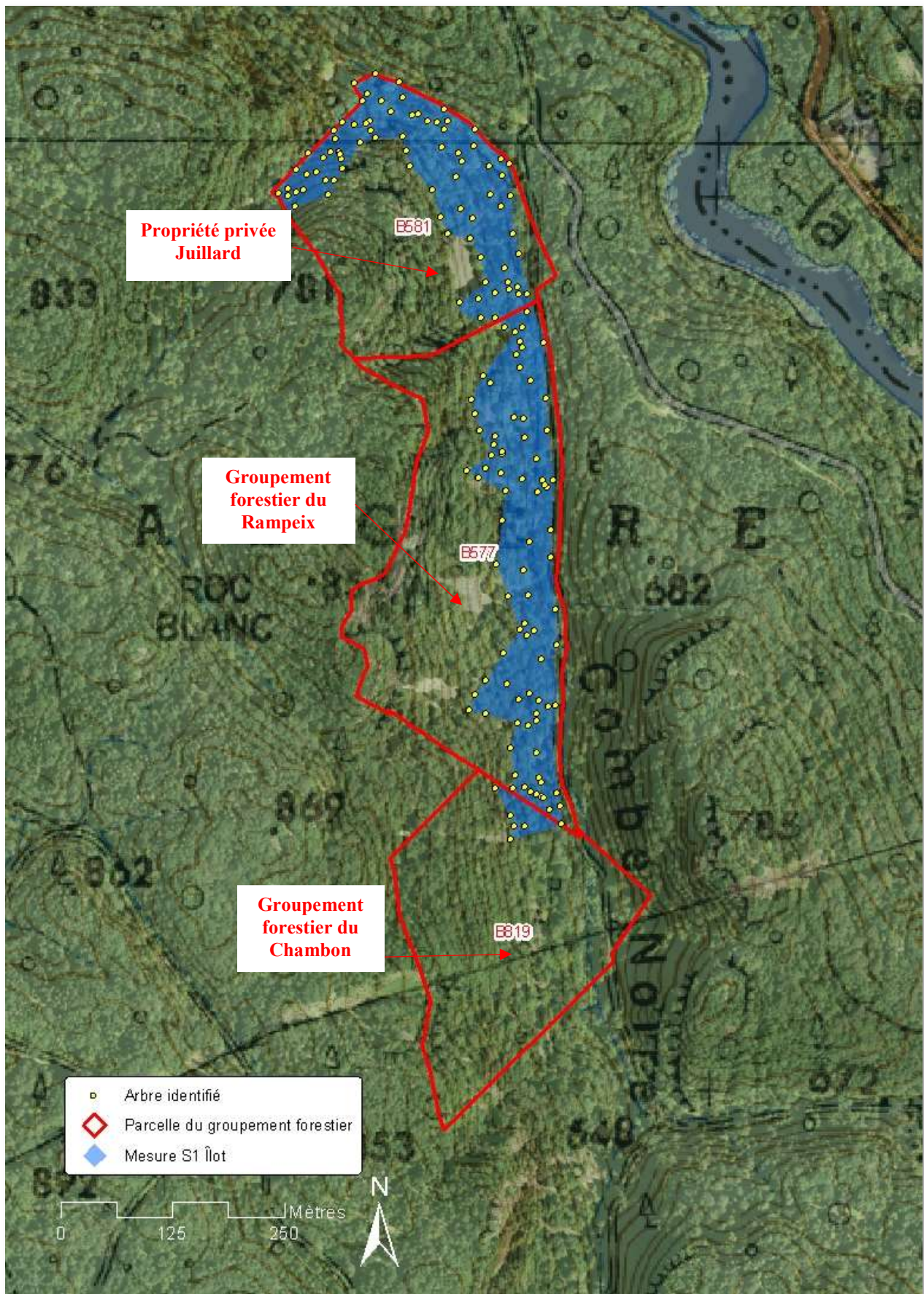
- **Action 1.1 Promotion /Recherche des contrats N2000**

Actions correspondantes du Docob : AN1 & AN2

Il s'agit ici de contacter les acteurs du territoire (propriétaires, gestionnaires, associations) dans le but de signer et mettre en œuvre Natura 2000.

Un contrat est en cours de signature cette année :

- Contrat en cours de signature : La mesure bois sénescents a été proposée sur des parcelles de la forêt de la Combe Noire chez M. Juillard. Contrairement à ce qui a été annoncé en 2017, le contrat de la Combe noire, comprend :
  - Une zone dédiée à la sous-action 2 « îlot » de 6.01 ha complétée par 121 arbres identifiés dont 90 éligibles. Le contrat a pris du retard vu sa complexité de montage. En effet, 3 parcelles cadastrales sont concernées appartenant à M. Juillard mais une relève de la propriété privée, une du groupement forestier du Rampeix et une du groupement forestier du Chambon. Le contrat va devoir être scindé en 3 contrats ce qui complique passablement le montage. La finalisation de ce projet est prévue pour février 2019.



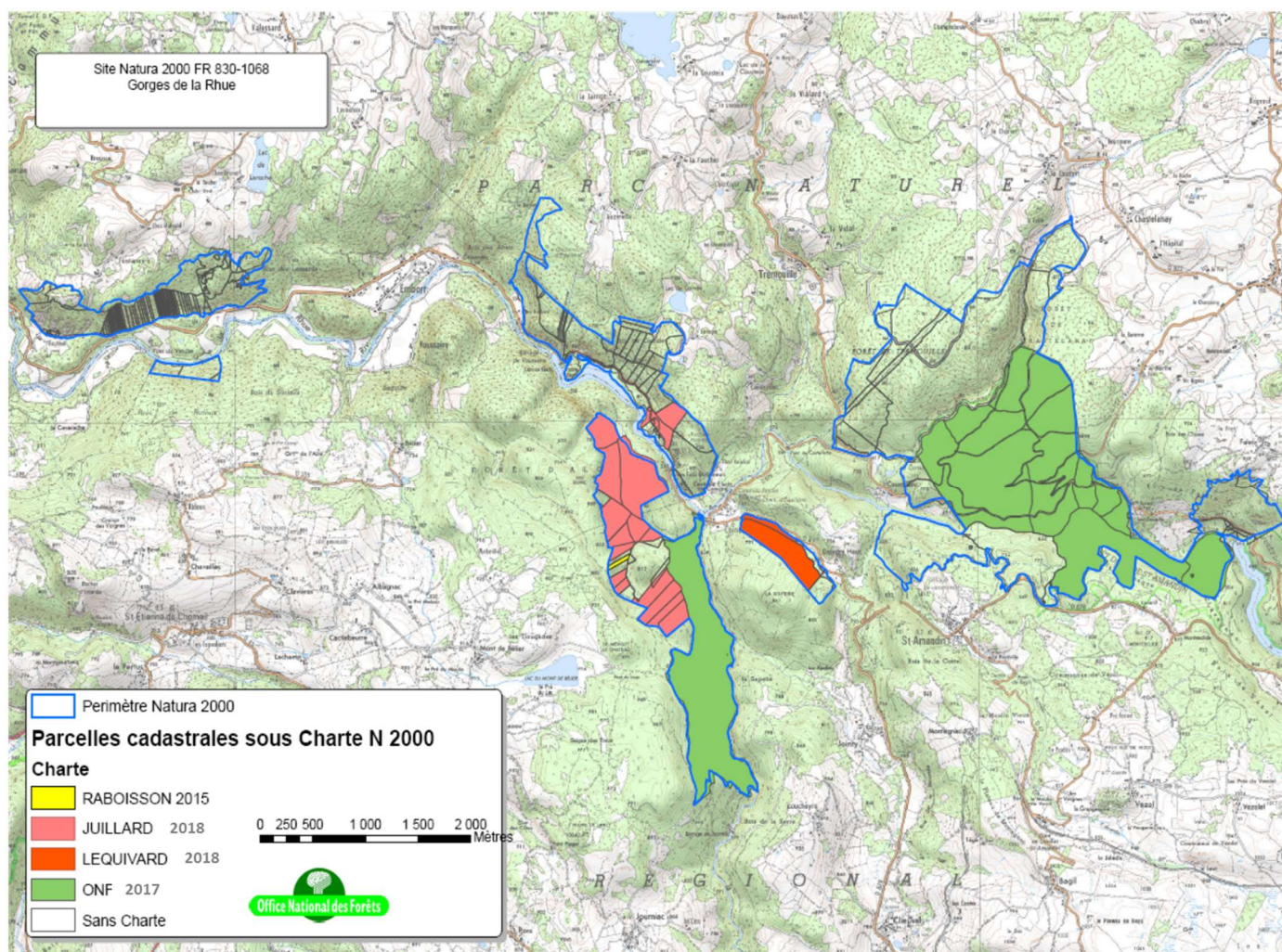
Carte 1 Carte de l'emprise du contrat (bleu). Les points jaunes correspondent aux levés GPS des 121 arbres (90 éligibles et 31 « îlot »)

- **Actions 1.1 Accompagnement des chartes N2000, 1.2 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires et 1.3 Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles**

Actions correspondantes du Docob : AN1, AN2 et AN3

Deux chartes ont été renouvelées dans le site. Il s'agit des terrains de M. Lequivard et ceux de M. Juillard.

Les indicateurs de suivi de la contractualisation sont néanmoins semblables à ceux de 2017 : la surface totale sous Chartes reste de 452 ha soit 44% de la surface du site. La carte des parcelles sous chartes est présentée ci-dessous.



Carte 2 État de la signature de la Charte N2000 dans le site

À noter : Les projets de signature de nouvelles Chartes pour 2019-2020 se porteront sur les forêts sectionales de Trémouille et Saint-Amandin.

## **Actions 2 : Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats)**

- **Actions 2.1 Prise de contacts avec des Co financeurs, organisation ou participation à des réunions et 2.3 Participation / promotion de mesures foncières**

Action correspondante du Docob : AN3

- **Action 2.5 Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat : Grumes conservées pour les saproxyliques (Rosalie des Alpes)**

Action correspondante du Docob : GH32

Pour ces actions, il a été proposé à titre expérimental, une action qui consiste à maintenir des grumes dans le but de favoriser l'espèce « parapluie » la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), insecte saproxylophage prioritaire du site.

La Rosalie des Alpes fait partie du cortège des Xylophages et Saproxylophages, groupe qui a vu ses effectifs se réduire en forêts de plaines fortement rajeunies avec une accessibilité au cœur de chaque parcelle qui permet la récolte du maximum de matière ligneuse. A titre spécifique sur les forêts relevant du régime forestier des Gorges de la Rhue, la prescription « Environnementale » suivante est proposée pour toutes coupes et travaux :

Nom	Libellé Travaux	Libellé clause coupe.	Exigences	Zone tampon (m)
Rosalie des Alpes ( <i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758))	ROSALIE DES ALPES : Ne pas exploiter de hêtres du 15/06 au 15/08. Enlever en forêt et sur les places de dépôt les produits de hêtre de toute nature avant le 15/06.	Tous travaux interdits du 15/06 au 15/08. Enlever en forêt et sur places de dépôt tous produits de hêtre avant le 15/06.	- Favoriser le Hêtre. - Conserver des sursréserves et des arbres dépérissant. - Maintenir une continuité de bois mort feuillu sur pied et au sol.	30

Cette action inclue l'action 4.2 : Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales) : Grumes au sol conservées pour les saproxyliques (Rosalie)

## **Actions 3 : Assistance évaluation des incidences, veille écologique**

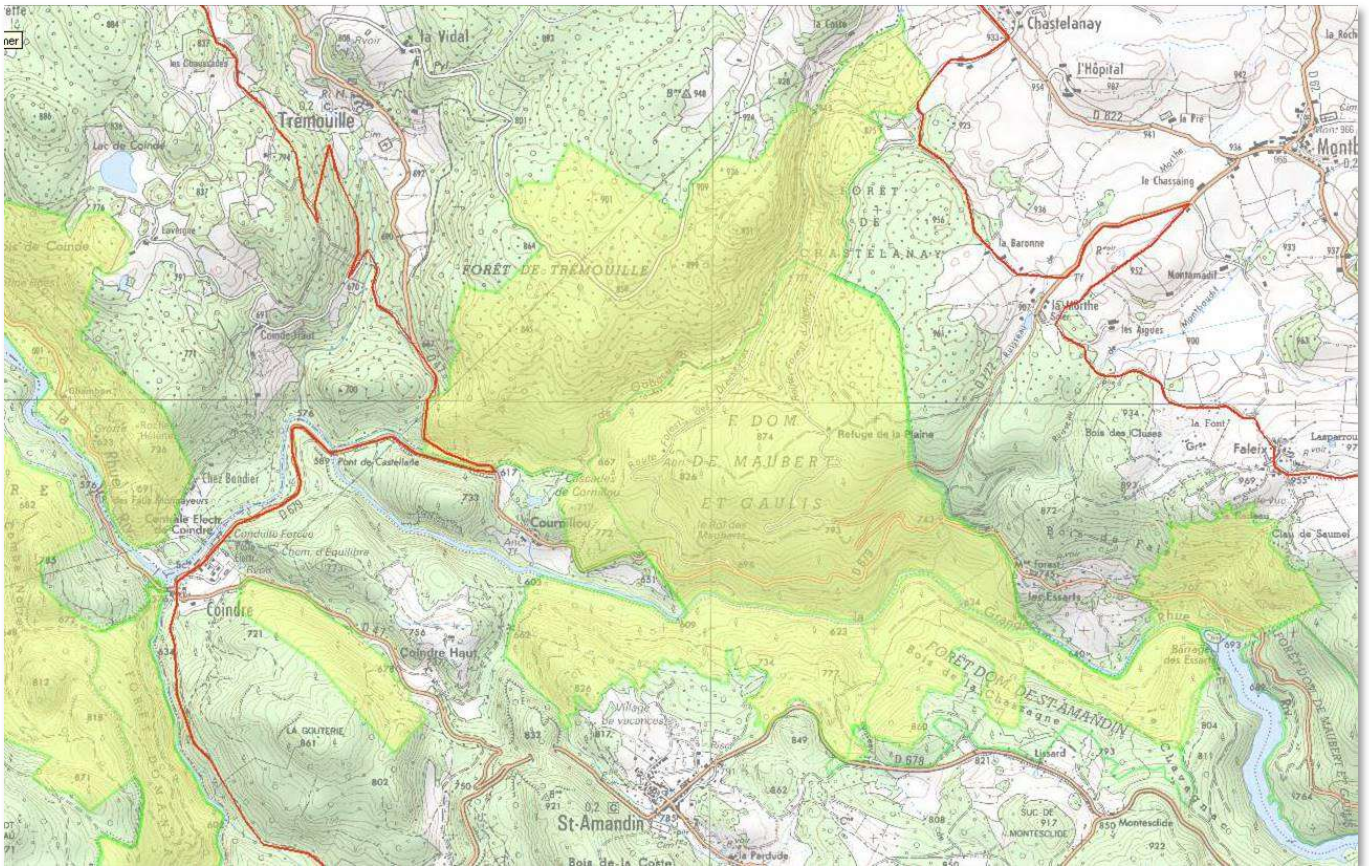
Ce travail consiste essentiellement à réaliser une veille écologique pour l'assistance à l'évaluation des incidences et l'articulation de la mise en œuvre du DOCOB avec les autres politiques publiques, notamment les interventions dans le cadre de la veille sur les projets dans le territoire, la coordination des différentes procédures en cours (SAGE, PLU, etc.), l'appui technique aux services de l'Etat, l'appui aux porteurs de projet (fourniture des données du sites et conseils pour bonne prise en compte des enjeux).

- **Actions 3.1 Information, porter à connaissance / Mise à jour de fiche de synthèse du site / Conseils porteurs de projet, 3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations, 3.3 Veille locale et alerte**

Actions correspondantes du Docob : AN1

En 2018, 1 dossier soumis à évaluation d'incidences pour 2019 : Le Hard Défi Tour (250 motos sur 1 jour en juin 2019).

Cf. plan ci-dessous.

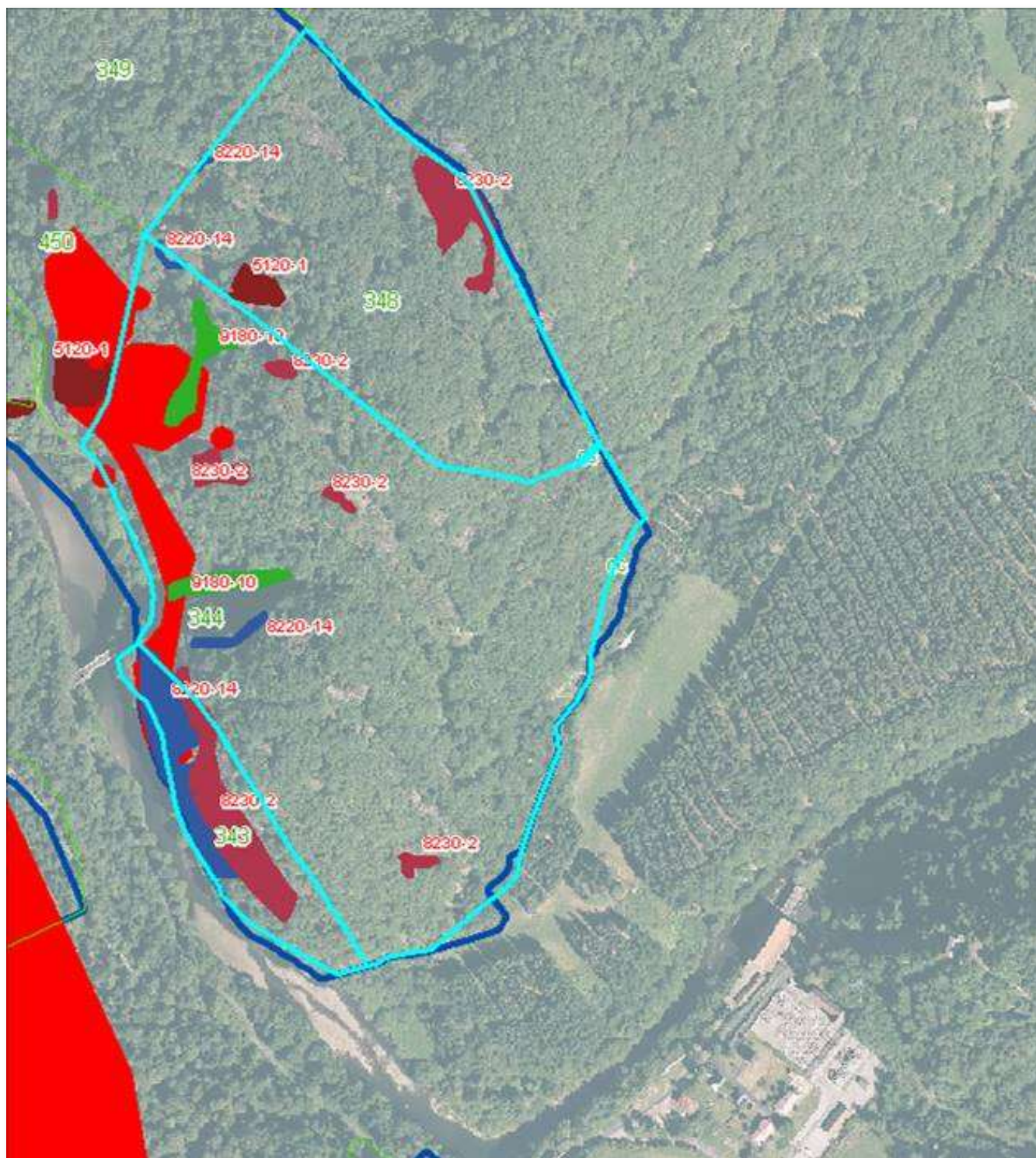


Concernant le tracé (en rouge) : sur une voie ouverte à la circulation publique donc pas ou peu d'incidences directes sur les habitats naturels. En revanche, pour les espèces la date (juin) est particulièrement mal choisie en pleine période de sensibilité. Il a été demandé un report de la date entre 1er septembre et 1er mars.

De plus, 1 dossier a été soumis **pour avis** à l'animation du site sur l'exploitation sur les parcelles de M. Jean Juillard à Coindre. Trois habitats peuvent subir des impacts dus aux passages des skidders, stockage du bois après débuscage, et coupe d'arbres dans ces habitats ou abattage vers ces habitats. Il convient donc, dans les 3 habitats (cf. plan ci-après) :

- proscrire tout passage d'engin,
- proscrire tout stockage de bois même temporairement,
- proscrire tout prélèvement de bois notamment dans l'habitat 9180-10

- faire un abattage centripète des arbres dans les peuplements en limites de l'habitats prioritaire 9180-10 et 8230-2. Pour l'habitat 5120-10, l'abattage n'est pas ou très peu impactant.
- De plus, présence de mousses remarquables : ces parcelles sont parmi les plus riches en espèces des versants sud du site. Le caractère forestier est primordial. Éviter de prélever des tiges dans les secteurs rouges augmentés d'une zone tampon de 20 m minimum.
- Proscrire les passages à gué.



### **Actions 7 : Gestion administrative et financière, gouvernance du site**

Pour qu'une politique soit efficace il faut pouvoir informer les élus locaux de l'avancée et de l'efficacité de cette politique. C'est au travers du COPIL que ce retour doit s'exercer.

Actions correspondantes du Docob : AN1

- Action 7.1 Préparation et tenue du COPIL, préparation des comptes-rendus

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 12/11/2018 à Trémouille.

- Action 7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Le suivi des conventions avec l'Etat, l'établissement de la programmation annuelle 2019, du bilan annuel 2018.

La recherche de financements et le suivi des dossiers de demandes de subventions,

La commande publique : la préparation de la journée d'animations avec le Lycée de Meymac (cf. Actions 5 Communication, sensibilisation et information).

### **Actions 9 et 10 : Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité**

- Action 9.1 Rapport annuel d'activité
- Action 9.2 Renseignement de SIN 2 (nouveau logiciel remplaçant SUDOCO)
- Action 10. Frais de déplacements / Autres frais

### **Coût des actions d'animation du Docob (Actions 1, 2, 3, 7, 9 et 10)**

Temps passé ONF	Montant 2018
Actions 1 : Mise en œuvre de la contractualisation : 4 jours de chargé de mission mais 2.7 jours facturés	9.5 jours passés mais 7.5 jours facturés 4 500 € HT
Actions 2 : Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats) : 1 jour passé de chargé de mission mais 0.3 jour facturé	
Actions 3 : Assistance évaluation des incidences, veille écologique : 0.9 jour de travail – chargé de mission	
Actions 7 : Gestion administrative et financière, gouvernance du site : 2 jours de travail – chargé de mission	
Actions 9 et 10 : Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité : 1.5 jours de travail – chargé de mission	



## **ACTIONS 4 AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES**

### ***Action 4.1 Amélioration des connaissances sur les chiroptères***

Action correspondante du Docob : AC3

À titre d'information, il est reporté ici une action de connaissance sur les lichens épiphytes dans les forêts du site Natura 2000.

Les études récentes sur les insectes saproxyliques et la bryoflore ont démontré une richesse spécifique et une abondance des taxons patrimoniaux liés aux phases forestières et notamment aux forêts mûres dans les Gorges de la Rhue. Étant donné que les groupements lichéniques peuvent être indicateur de forêts mûres, ce groupe taxonomique si particulier devait donc être logiquement bien représenté dans cette vallée.

Ainsi, l'agence Montagnes d'Auvergne de l'ONF a confié au Réseau « Habitats/Flore » la réalisation d'un premier inventaire des lichens forestiers épiphytes de la forêt domaniale de la Rhue regroupant les trois anciennes domaniales de Maubert et Gaulis, Saint-Amandin et Algère, et plus largement dans les forêts du site Natura 2000 sans que cela soit l'objectif principal en terme de site d'étude. Cet inventaire concerne des secteurs entre collinéen supérieur et montagnard inférieur en sapinière - hêtraie - chênaie climacique de la vallée de la Rhue. Cette étude a été réalisée de mars 2016 jusqu'en octobre 2017 sur le terrain, le travail de détermination des échantillons a été réalisé entre 2016 et 2017. Le rapport a été rédigé au cours de l'hiver 2018.

Sur les 20 relevés effectués dans le site, 109 taxons pour 98 espèces de lichens ont été identifiés. Avec 13 jours de travail d'identification, cela revient à 8 lichens déterminés par personne et par jour de laboratoire.

Sur les 13 relevés en forêt domaniale, le nombre de taxon identifié est de 89.

Sur les 7 relevés hors forêt domaniale, le nombre de taxons identifiés est de 48. Ces 7 relevés apportent 20 espèces supplémentaires au site des Gorges de la Rhue.

D'une manière générale, la diversité en lichens s'est avérée hétérogène en fonction des habitats, allant de 25 taxons maximum sur un seul relevé (le n°1) à 1 seul taxon minimum (relevé n°14).

Cela peut s'expliquer par l'extraordinaire diversité des conditions topographiques, microclimatiques présentes et du nombre élevé d'essences en places dans cette forêt (peuplements feuillus et résineux adultes fermés et ouverts, secs ou frais : au moins 12 essences, hêtre, chêne sessile, érables, tilleuls, saules, Peuplier noir, noisetier, Pommier sauvage, frêne), conduit à une diversité lichénique relativement importante sur une faible surface (102 en FD et 55 hors FD = 157 ha parcourus).

Nota : Par comparaison, le relevé n°4 dans la Combe noire hors domaniale et présumé « hot spot » de biodiversité, comptabilise 32 lichens soit 7 de plus que sur le relevé n°1. Autrement dit, il semble se confirmer que le site de la Combe noire est aussi un « hot spot » de diversité lichénique.

Télécharger le rapport ici :

<http://gorgesdelarhue.n2000.fr/participer/etudes-complementaires>

Bibliographie : DARNIS T., GATTUS J. C., 2018 - Étude initiale des cortèges de lichens épiphytes, Forêt domaniale des Gorges de la Rhue (Cantal). Office National des Forêts, Réseau « Habitats-Flore », 34 p. + Annexes

## **ACTIONS 5 COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION**

### ***Action 5 Animation ONF BTS Meymac GF***

Action correspondante du Docob : S1

Sur la base du document de présentation des mousses remarquables et des préconisations de gestion dans les Gorges de la Rhue (HUGONNOT V., DARNIS T., 2016 – Les bryophytes des gorges de la Rhue, site Natura 2000 FR830-1068, Guide des bonnes pratiques sylvicoles, Conservatoire Botanique National du Massif central, Office National des Forêts – DREAL Auvergne, 45 p.), il a été programmé une formation sur le thème de la gestion forestière et préservation des vieilles forêts du site Natura 2000.

Dispensée par Thomas DARNIS chargé de mission environnement à l'Office National des Forêts, cette formation était destinée aux étudiant en BTS Gestion Forestière de Meymac en 2<sup>ième</sup> année. Elle a été réalisée le 02/10/2018.



*Le groupe en forêt sectionnale de Trémouille.*

Après un exposé sur le site Natura 2000, les espèces et les mesures à mettre en œuvre pour les préserver et assurer leur conservation, le groupe de 28 personnes est parti sur le terrain à la recherche des milieux et espèces à enjeu forestier et environnemental forts. La formation a eu comme support le « Guide des bonnes pratiques sylvicoles », documents fourni aux participants.



2016



### Les bryophytes des gorges de la Rhue Site Natura 2000 FR830-1068 (Cantal)

#### Guide des bonnes pratiques sylvicoles



Agence Montagnes d'Auvergne

### Coût de l'action

Objet	Nombre de jours passés en 2018	Coût
Préparation, Assistance technique et animation ONF	1 jour passé (le 02/10/2018)	600 € HT

## ACTION 8 MISES À JOUR DU DOCOB

### ***Action 8.1 - Bilan des actions réalisées, synthèse multitaxonomique et analyse des enjeux et nouvelle proposition d'actions***

2018 est la première année du contrat d'animation du site qui lie l'ONF à l'Etat de 2018 à 2020. Cette action vise à faire le bilan des actions réalisées, la synthèse multitaxonomique et l'analyse des enjeux en vue de rédiger de nouvelles propositions d'actions pour les années à venir.

Le rapport complet est téléchargeable ici :

<http://gorgesdelarhue.n2000.f>



### ***Coût de l'action***

Objet	Nombre de jours passés en 2018	Coût
Synthèse, analyse, rédaction ONF	5 jour passé (le 02/10/2018)	3 000 € HT

## 2. BILAN TEMPS PASSÉS

Actions	Nombre de jours
	Montant
<b>Actions : Animation (1, 2, 3, 7, 9 et 10)</b>	
<b>chargé de mission ONF</b>	9.5 jours (avril-juillet-août-septembre-octobre-novembre 2018) mais 7.5 jours facturés au titre de l'investissement ONF sur ce site
	4 968 € HT
<b>Action Amélioration des connaissances sur les Lichens (4)</b>	
<b>Expertise ONF</b>	Détermination et Rendu : 7 jours en 2018 non facturés au titre de l'investissement ONF sur ce site
	0 € HT
<b>Action Communication Formation Mousses (5)</b>	
<b>Formation ONF</b>	1 jour de technicien ONF (02/10/18)
	600 € HT
<b>Action Mise à jour du Docob (8)</b>	
<b>Bilan des actions passées</b>	5 jours en 2018 (les 28 février, 1 <sup>er</sup> mars et les 7, 14 et 20 novembre)
<b>Expertise ONF</b>	3 000 € HT
<b>Année</b>	<b>2018</b>
<b>Total ONF</b>	<b>22.5 jours passés mais 15.6 facturés</b>
	<b>9 360 € HT</b>
	<b>11 232 € TTC</b>

## 3. ANNEXES ET PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

Cf. pages suivantes.

Votre interlocuteur :  
THOMAS DARNIS  
Tél : 04 71 64 45 04  
Mél : thomas.darnis@onf.fr  
Tél Portable : 06 01 39 22 19

N° DEP-18-883501-00300230 / 96315

<p><b>Adresse de livraison principale</b> Monsieur le Directeur DREAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1</p>	<p><b>Adresse client</b> Monsieur le Directeur DREAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1</p>
<p><b>Objet de la prestation :</b> Animation 2018 - site Natura 2000 "Gorges de la Rhue" FR 8301068</p>	<p><b>Réf :</b> EJ 1600045510 <b>Coordonnées Client :</b> Tél : 04 73 43 16 00 SIRET : 13000914500017</p>

JC

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
<b>Animation 2018 site Natura 2000 "Gorges de la Rhue" FR 8301068</b>					
□ Mise en oeuvre de la contractualisation (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	1 620,00
□ Mise en oeuvre des actions non contractuelles (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	180,00
□ Assistance évaluation des incidences, veille écologique (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	540,00
□ Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	1 200,00
□ Communication, sensibilisation et information (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	600,00
□ Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	60,00
□ Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	1 260,00
□ Mise à jour du Docob (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	3 000,00
□ Suivi de la mise en oeuvre du Docob / Bilans annuels (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	600,00
□ Frais de déplacements / Autres Frais (Réf. : 05-ENV-NATU03 Animation de site Natura 2000)	1	FO		20,00	300,00

TVA			Total HT	9 360,00 €
Taux	Base	Montant	<b>Total TVA <sup>(1)</sup></b>	1 872,00 €
20,00%	9 360,00	1 872,00	<b>Total TTC <sup>(1)</sup></b>	11 232,00 €

Votre interlocuteur :  
THOMAS DARNIS  
Tél : 04 71 64 45 04  
Mél : thomas.darnis@onf.fr  
Tél Portable : 06 01 39 22 19

N° DEP-18-883501-00300230 / 96315

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 3 mois

Le 14/11/2018

Responsable de l'offre THOMAS DARNIS

Le Responsable UP Etudes Travaux  
Montagnes d'Auvergne

Bernard ALMERAS



Devis lu et accepté pour un montant de : 9 360,00 € HT  
11 232,00 € TTC <sup>(1)</sup>

Transmis en retour à l'ONF pour exécution :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature nom, fonction)

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur [www.prestations.onf.fr](http://www.prestations.onf.fr) ou peuvent être adressées sur simple demande à [onf-prestations@onf.fr](mailto:onf-prestations@onf.fr)

- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements du Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF).

- Entreprise agréée pour l'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques (n° d'agrément : IF00267).

- Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative